

Un coup d'oeil en arrière : à propos de la toilette des dames

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 42

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES

du Canton 15 c.) la ligne ou
 de la Suisse 20 c.) son espace.
 de l'Étranger 25 c.

Les petits chevaux.

Tous ceux qui ont visité la Fête espagnole donnée cet été par la Société pour le développement de Lausanne, ont pu remarquer le *jeu des petits chevaux*, autour duquel se groupaient constamment une foule d'amateurs et de curieux. Ce jeu est maintenant en grande vogue dans plusieurs établissements, où il est toléré, dit-on, vu l'enjeu peu important en apparence, et généralement fixé à 1 franc. Des joueurs y passent une partie de la journée, des dames même s'y passionnent, et nous avons la certitude que, pour plusieurs, ces mignons petits chevaux de bois reviennent infiniment plus cher qu'un vrai cheval à l'écurie.

Voici, pour ceux qui ne le connaissent pas, en quoi consiste le jeu des petits chevaux.

Sur un vaste tambour, huit petits chevaux en bois, montés par des jockeys coloriés de huit nuances, sont rangés en ligne, le nez contre une barrière. A un signal, la barrière se lève, le préposé à la machine tourne une certaine mécanique et les huit chevaux s'élancent. Les ressorts qui les poussent sont, grâce à un procédé ingénieux, indépendants les uns des autres, ensorte que chacun d'eux est animé d'un mouvement personnel. On les suit des yeux ; tandis qu'ils parcourent circulairement la piste où ils sont engagés, et celui qui s'arrête, une fois son mouvement épuisé, le plus près du poteau et en deçà, est le gagnant.

Comme il y a huit chevaux, on distribue à chaque course huit numéros aux joueurs. Supposons que le numéro coûte un franc. Celui à qui sera échu le numéro correspondant au jockey qui gagne, empoche sept francs. Il doit en laisser un à la cagnotte. Si la ponte était de deux francs, il laisserait quarante sous. C'est le profit du croupier.

Ce jeu, qui ne date guère que de quelques années, a obtenu aux bains de mer et aux villes d'eau, où les distractions sont rares, une vogue extraordinaire. On se pressait autour des *petits chevaux*.

— Moi, j'ai la casaque bleue.
 — Moi, j'ai la casaque rouge.
 — C'est le rouge qui tient la corde !
 — La rouge va passer le poteau ; c'est la bleue qui gagnera.

C'étaient des émotions que peuvent comprendre ceux qui aiment le jeu.

Mais, au jeu, la pente est fatale : au baccarat, dans les petites soirées de famille, on commence par pon-

ter de vingt sous, et on arrive vite à mettre vingt francs. La maîtresse de la maison a beau dire : « Messieurs, vous savez, on ne part que de vingt sous, de deux francs au plus. » Ça va bien jusqu'à dix heures, mais ensuite, va te promener ! La roue de derrière (c'est ainsi que nos pères appelaient l'écu de cent sous) entre en danse, et le louis ne tarde pas à le suivre.

C'est la progression qu'avait suivi le jeu des petits chevaux. On avait commencé par jouer des parties d'un franc ; on était passé à deux, puis à cinq. C'était l'intérêt du croupier. Car, au lieu d'un franc par partie, il en touchait deux ou cinq.

Ce n'est pas tout.

On ne pouvait à chaque partie délivrer que huit numéros, n'y ayant que huit chevaux, huit jockeys et huit nuances. Or, il y avait là, dans cette foule massée autour de la mécanique, vingt, trente, cinquante bras tendus, qui se les disputaient.

Que fit-on ?

On organisa une seconde série de huit joueurs, puis une troisième, puis une quatrième. Si bien que lorsque le croupier avait mis sa cavalerie en branle, chaque cheval était suivi par quatre paires d'yeux qui étaient intéressés à la partie. A chaque fois, il y avait quatre gagnants, sans compter que le croupier, lui, à chaque fois, empochait quatre fois le taux de la mise.

On pouvait ainsi satisfaire à toutes les demandes ; ça allait plus vite.

L'abus était proche.

Imaginez le cheval à cent sous et quatre séries organisées. Le croupier mettait toutes les deux minutes (chaque partie ne durant guère plus) vingt francs dans sa poche. Celle des pontes se vidaient avec rapidité.

Ce fut au point qu'en France, le ministre de l'intérieur s'inquiéta et fit une circulaire par laquelle, sans supprimer les petits chevaux, il invitait les préfets à en réprimer les abus.

Un coup d'œil en arrière

à propos de la toilette des dames.

Il n'est pas de jour que nous n'entendions récriminer sur les mœurs actuelles, sur notre manière de vivre, sur nos habitudes de luxe, sur les plaisirs que nous nous accordons trop fréquemment aux dépens du travail et d'une sage économie ; il n'est

pas de jour que nous n'entendions regretter et citer comme exemple la bonne simplicité d'autrefois.

Et comme la femme est tout particulièrement mise en cause sur le chapitre de la toilette, le *Conteur*, — malgré la mauvaise opinion que les dames ont de lui, — tient néanmoins à montrer que le luxe et les caprices de la toilette, ainsi que les dépenses qu'ils entraînent, ne datent pas d'hier, et ne sont pour ainsi dire rien en comparaison de ce qui se faisait dans l'antiquité. Il suffit, pour s'en convaincre, de faire une promenade rétrospective à Rome, au temps d'Auguste, et de voir un peu ce qui se passait à cette époque dans le monde féminin. Nous trouverons à cet effet un guide fort intéressant dans un ouvrage publié à ce sujet par M. le Dr James, il y a un certain nombre d'années.

Supposons, — pour quelques instants seulement, — que nous sommes femme et que notre sexe et nos relations nous permettent de pénétrer dans la chambre d'une dame romaine, à l'heure où commence sa toilette. Nous la trouvons vêtue d'un peignoir blanc, richement galonné, et dont le bord inférieur traînant jusqu'à terre est garni de plusieurs rangées de perles de grande valeur.

Sur la table, toute une collection de petits pots et de flacons. Dans un coin de la chambre, une petite chienne, qui a dormi sur l'oreiller de sa maîtresse. Enfin, dans une cage au treillage d'argent encadré par des baguettes d'ivoire, un superbe perroquet salue par son jargon habituel le lever de madame.

Notre héroïne se livre ensuite à d'abondantes lotions d'eau pure, ce dont elle a grand besoin, vu l'habitude qu'elle a de s'enduire, chaque soir, toute la face d'une pâte composée de mie de pain et de lait. « Comprend-on, dit Juvénal, rien de plus hideux qu'un visage ainsi gonflé de pain. »

Quelquefois on avait recours à une espèce d'emplâtre de fèves grasses dont on se faisait jusqu'à trois ou quatre applications, ce qui, fait remarquer Ovide, « n'était guère plus ragoutant. »

Mais comme ces topiques laissaient toujours après eux une odeur de rance, on la faisait disparaître à l'aide de quelque cosmétique à la mode.

Les rousseurs du visage étaient combattues par l'*alcyonée*, espèce de mucilage qu'on recueillait dans le nid de certains oiseaux.

Nos lectrices se demanderont sans doute comment, après avoir manipulé tant de pommades et d'onguents, les dames romaines pouvaient se laver convenablement les mains, le savon n'existant probablement pas.

Il est cependant déjà parlé de savon dans la bible. « Ainsi, dit au figuré Jérémie, quoique tu nettoies ton corps avec du savon, ton iniquité est marquée devant Dieu. » Mais les commentateurs pensent qu'il s'agit non de savon comme celui d'aujourd'hui, mais d'un herbage qui en avait les qualités.

Quoiqu'il en soit de ce savon, les mains une fois lavées, on y passait un peu de lait d'ânesse pour adoucir la peau.

Les dames romaines prenaient un soin tout particulier de leurs oreilles, qu'elles nettoyaient au moyen d'un petit instrument en ivoire, semblable à ceux que nous employons à cet usage. Elles se gar-

garisaient les dents avec une eau aromatique, et elles croquaient fréquemment des pastilles désinfectantes pour entretenir la fraîcheur de l'haleine.

Avant de terminer, nous accompagnerons notre héroïne au bain, qu'elle prenait ordinairement après les préliminaires de toilette que nous venons d'indiquer, dans un local meublé et aménagé avec une extrême élégance. Les baignoires, nous dit-on, étaient d'argent et assez grandes pour pouvoir s'y livrer à des mouvements de natation. Le plafond était orné de belles mosaïques, les murs incrustés de marqueteries. Enfin des parfums exquis étaient ajoutés à l'eau des baignoires.

Au sortir du bain, qui durait une demi-heure, on vous recouvrait les épaules d'une espèce de peignoir, et après vous avoir essuyé et massé, on vous frictionnait un peu rudement avec une brosse métallique appelée *strigile* (dont on a fait étrille.)

Madame passait ensuite sa tunique de dessous et sa robe de chambre, puis on faisait entrer le pédicure, qui lui coupait très adroitement les ongles ainsi que les durillons, occasionnés généralement par l'habitude qu'on avait de se serrer les pieds pour les faire paraître plus petits.

Dans un prochain article, nous assisterons au déjeuner de Madame et à d'autres soins de toilette.

(A suivre.)

Na !

Quand l'est qu'on refusé oquière; qu'on ne vâo pas crairè cein qu'on oût derè, âo qu'on vâo démeinti cauquon, on dit : *na !* Mâ cé *na* est dè tant dè sortès, que suivant coumeint on lo dit, ne vâo pas adé derè lo mémo affèrè.

— Vâo-tou veni bâirè on verro âo bossaton ?

— Oh ! grand maci ! *na !* vo z'êtes trào bon !

Eh bin cé *na* vâo derè : *oï* ; mâ coumeint on a dai iadzo onna petita vergogne d'acqetà oquière qu'on a bin einviâ, on fâ état dè derè on *na* que laissè peinsâ la vretâ.....

— Vas-tou à la faire déman ?

— *Na !*

Cé *na* est lo tot vretablio. Du qu'on n'a rein à fèrè à la faire et qu'on n'a pas idée dè lâi allâ, cein ne vo fâ ni tsau, ni frâi, on lâi va pas, et on dit *na*, tot peliet.....

— Vôtè-tou po monsu dè Matafiou, ami Dzaquière ?

— Oh *na*, fâi *na !* repond Dzaquière, qu'est radicaù, tandi que lo Matafiou est mômier.

Cé *na* est on *na* qu'est fermo quie, et l'est ein mémo teimps on reproudzo po lo gaillâ qu'a lo toupet dè demandâ onna tôla tsouza.....

— Vas-tou mettrè oquière po on prix po l'abâyi, François ?

— Oh ! foutre *na !*

Cé foutre *na !* est onco pe rudo que l'autro, et vâo derè qu'on voudrà vairè à ti lè diablo et l'abâyi et clliâo que lâi âodront. Faut bin derè que François est on carbatier qu'avâi soumichenâ po lo banquet et que l'a pas z'u.....

Ora, quand s'agit dè démeinti cauquon que vo dit 'na grossa dzanhie, lo *na* est trào maigrolet et vo vè derè coumeint on dit :

Vo z'âi petrètrè z'âo z'u cognu monsu B....., on